

25 juin 2021 | Actualité / journal SEV

MBC: PÉTITION DE SOUTIEN À B.

## LICENCIEMENT ANTI-SYNDICAL



*Le directeur des MBC, François Gatabin, reçoit la pétition de soutien à B. qui a récolté signatures*

**Le 14 juin, une délégation d'employé-e-s des MBC et le SEV ont remis au directeur une pétition de soutien au vice-président de section licencié, pétition qui a réuni 67 signatures de collègues.**

En fin de matinée, ce lundi 14 juin, une délégation d'une dizaine d'employé-e-s des Transports de la région Morges-Bière-Cossonay (MBC) et le SEV sont venus aux ateliers de Bière pour remettre au directeur une pétition de soutien à B. (nom connu de la rédaction), vice-président de section licencié. Par leur signature, les collègues des MBC dénoncent la volonté de la direction de se débarrasser de leur représentant syndical et demandent au directeur, François Gatabin, de revenir sur sa décision. « Cette pétition a été signée par 67 salarié-e-s, ce qui montre une vraie colère du personnel et un vrai élan de solidarité », souligne Patricia Alcaraz, secrétaire syndicale en charge de ce dossier au SEV. Ce nombre est d'autant plus significatif que l'encadrement a exercé des pressions en recherchant et en photographiant les feuilles de signatures. Le fait que les salarié-e-s

n'ont accepté de signer que si leur nom ne serait pas donné à la direction témoigne du climat de peur et d'intimidation instauré par certains chefs et petits-chefs.

A la base de cette pétition, il y avait la menace de licenciement qui planait sur B., mécanicien de locomotive depuis de longues années aux MBC et aussi vice-président de la section au secteur rail. Les rencontres proposées à la direction pour en discuter ont malheureusement toutes été déclinées. Début juin, B. a reçu sa lettre de licenciement. La direction prétend que c'est son travail, son attitude et son non-respect des valeurs de l'entreprise qui ne donnent pas satisfaction. Des motifs incompréhensifs pour ses collègues, car la qualité de son travail est reconnue par tous. « B. est tout à fait adéquat pour l'entreprise. Il l'avait notamment dépannée en 2019 en réalisant la planification pour le secteur rail. C'est un collègue exemplaire qui est licencié. Brutalement », dénonce Alcaraz.

## **UNE ACTIVITÉ SYNDICALE QUI DÉRANGE**

Pour le SEV, c'est bien son activité syndicale qui dérange et qui est le motif invouable de ce licenciement. En effet, le vice-président met le doigt depuis des années sur les dysfonctionnements concernant notamment la planification, ce qui irrite la direction. Présent lors de la remise de la pétition, Christian Fankhauser, vice-président du SEV, a précisé au directeur que « pour le SEV, au niveau national, chaque fois qu'on touche à un délégué syndical, nous nous battons pour trouver des solutions et je déplore que l'occasion d'une rencontre n'ait pas été saisie ». Plutôt que de chercher à remédier aux infractions légales et résoudre les problèmes soulevés, la direction interprète ce respect scrupuleux des règles qui sont faites pour protéger la santé des collègues et la sécurité des passagers, comme un manque de souplesse face à un management «moderne».

Plutôt que d'écouter le message, la direction s'est débarrassée du messenger. Le message est pourtant clair. En raison du non-respect de la CCT, il devient de plus en plus difficile pour le personnel d'organiser son temps libre, soirs et week-ends notamment, quand les planifications annuelle et mensuelles sont mises à disposition hors-délai ou que la planification des vacances accuse un retard important. A cela s'ajoute le non-respect de la LDT et son ordonnance avec des changements de la planification annuelle et des tours de service sans consultation, des changements de services fréquents et sans consultation ou acceptés sous la pression.

Enfin, depuis l'engagement d'un responsable exploitation, la pression est grandissante sur les travailleuses et les travailleurs des MBC. Les questions légitimes des collaborateurs concernant la planification, la sécurité et les objectifs sont malvenues. Selon divers témoignages, ce responsable utilise des méthodes répréhensibles pour contrôler et

mettre la pression. L'ambiance s'est passablement dégradée aux MBC nous ont indiqué de nombreux collègues.

« Les mêmes erreurs se répètent sans cesse, l'indifférence persiste face aux problèmes de violence et le management contrôlant s'intensifie, souligne Patricia Alcaraz. Le licenciement du vice-président de la section est un drame individuel, mais surtout symboliquement un acte conflictuel. » Le SEV a proposé à la direction de la rencontrer pour lui faire part de ces éléments de « management par la peur ». Cette rencontre aura lieu le 29 juin.

Yves Sancey

yves.sancey@sev-online.ch (<mailto:yves.sancey@sev-online.ch>)

Partager cette page : [f](#) [X](#) [in](#) [✉](#)

## Commentaires

*Christoph Hirsch 24/06/2021 14:58:09*

Wir Eisenbahner\*innen kennen François Gatabin doch bestens?! Er hat 2006 in seiner Funktion beim SEV den Arbeitskampf der Kolleg\*innen mit markigen Worten, zB «... das Personal sieht in der Kündigung .... eine Kampfansage ....» und «wenn die Leute schlechter gestellt werden, nimmt auch ihre Motivation ab, ...». Nach einem "Zwischenhalt" bei den SBB in der Westschweiz wurde er MBC Direktor. Ich bin immer wieder überrascht, wie schnell ein Paulus sich zum Saulus zurückverwandeln kann!

*Roman 24/06/2021 18:14:23*

Leider wieder mal ein Beispiel von ehemaligen Gewerkschaftsfunktionären, die sich am nächsten stehen. Da dürfte man auch mal auf den Mann spielen und den Herren unter Druck setzen, da gibst sicher genug Munition.

*Hausi Wiesendanger 26/06/2021 15:39:22*

Habe diesen Typen vor Jahrzehnten beim LPV als Ultra-Gewerkschafter erlebt. Wurde später sehr enttäuscht und bin es heute noch. Wie lange geht es denn noch bis zur Pensionierung?

Nom

E-Mail

Commentaire

